Nettoyage courant des bâtiments - Bourgogne et Franche-Comté
Entreprises incluses dans le rapport *(2024/1333)*

- AEC BOURGOGNE - ARC EN CIEL BOURGOGNE
- AJ SERVICES 89
- APIC PROPRETE
- BASEO
- BFC 3D
- BOURGOGNE NETTOYAGE ASSAINISSEMENT
- C NET
- CENTAURE ASSOCIES
- CENTAURE SERVICES
- C'NET
- DAN SERVICES
- DECA PROPRETE CHAMPAGNE ARDENNES II
- EBEN - ENTREPRISE BAUMOISE D ENTRETIEN ET NETTOYAGE
- EBN - ENTREPRISE BISONTINE DE NETTOYAGE
- EDEN
- EDEN 89
- EGTN - ENTREPRISE GENERALE DE TRAVAUX ET DE NETTOYAGE
- ENTRETIEN DIJONNAIS
- EPIONE
- FCN - FRANCHE COMTE NETTOYAGE
- HNS - HOUBERDON NETTOYAGE SERVICES
- HORIZON PROPRETE
- JEMYC
- JSB
- L ECLAT 2000
- LE SIGNE DE L'ENVIRONNEMENT
- L'ENTRETIEN
- NAOKI MORTEAU
- NFP
- PLD BOURGOGNE RHONE ALPES
- R PROPRETE
- SAINES EURO CLEAN BFC
- SEDNET
- SNS - SUD NETTOYAGE SERVICES
- SPORT NET SERVICES
- SPORT NET SERVICES SOLUTIONS

Nettoyage courant des bâtiments - Bourgogne et Franche-Comté
Bon de commande *(2024/1333)*

Je commande un exemplaire de ce rapport comprenant les fiches des 36 entreprises. Règlement à réception de l'étude et de la facture. Le support clé USB est fourni avec la mise à jour internet activée jusqu'à fin août 2025.

☐ support papier	225 € HT	
☐ support PDF	225 € HT	adresse e-mail impérative
☐ support clé USB	325 € HT	
☐ papier et clé USB	~~550 €~~ 440 € HT	remise de 20%

Société .....
A l'attention de .....
Adresse .....
.....
CP et ville .....

Tampon ou signature

A retourner à **La Loupe Financière** par courier, par mail ou par fax – mail **LLF@LLF.FR** – fax **+33 4 76 99 93 92**

Tout rapport commandé sera livré accompagné d'une facture correspondante (TVA par autoliquidation). Les frais de port sont compris dans les tarifs ci-dessus.
Bien que toutes précautions possibles soient prises pour s'assurer de l'exactitude des informations contenues dans ce rapport, il est possible que des erreurs ou omissions soient présentes. Du fait que les données ne peuvent être vérifiées, La Loupe Financière décline toute responsabilité quant à ces erreurs ou omissions. En tous les cas, il ne saurait être réclamé ni obtenu autre chose que le remboursement du coût d'acquisition du présent rapport. [‡2]